



Dossier : Politique de la ville

Le Logement social à Nandy

p.7

Le centre
« Atout Âge »

p.9

Solidarité :
coopération au Bénin

p.14

Rencontre avec
Danielle Levasseur

Recensement militaire

Les jeunes gens, filles et garçons, nés en décembre 1989 et janvier, février, mars 1990 (16 ans révolus) sont invités à venir en mairie jusqu'au 31 mars 2006 afin d'y accomplir les démarches du recensement militaire. N'oubliez pas de vous munir du livret de famille de vos parents et d'une pièce d'identité.

CPAM :

une adresse unique pour tous vos envois

Pour un traitement plus rapide de vos correspondances, la Caisse primaire d'assurance maladie de Seine-et-Marne dispose d'une adresse unique pour tous types de courrier, quel que soit votre lieu de résidence :



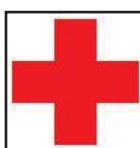
Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Seine-et-Marne
77605 Marne-La-Vallée Cedex 03

Pour joindre un téléconseiller : 0 820 904 138 (0.12 €/min), de 8h30 à 17h00. Pour toute autre information : connectez-vous au site Internet www.ameli.fr

Ils recherchent des bénévoles...

Croix Rouge Française

La délégation de Brie - Sénart recherche des bénévoles pour intégrer l'équipe du collectif alimentaire.



Si vous souhaitez offrir un peu de votre temps, vous pouvez envoyer une lettre de motivation à la Délégation locale : **Croix rouge Brie-Sénart « La clavelière »**
8, rue de Lieusaint
77380 Combs-la-Ville

Ligue contre le cancer



Ecoute des malades, prévention des risques de cancer, communication, information, aide dans les

démarches administratives, informatique ... La ligue contre le cancer a forcément une place pour vous. N'hésitez pas à contacter le comité de Seine-et-Marne à Melun au **01.64.37.28.13.**

Ils vous proposent leurs services

Deux nouvelles entreprises sur Nandy :

Sophrologie

Annick Romedenne-Dusart, sophrologue diplômée, travaille en collaboration avec le corps médical. La sophrologie est une aide au rétablissement de l'équilibre physique

et psychique, mais ne remplace pas le suivi et le traitement médical. Consultations sur RDV. **Contact : 01.60.63.81.08**

Cabinet de Conseil Formation et Recherche

Elisabeth Arinal travaille auprès des particuliers et des entreprises pour les aider à gérer leur quotidien personnel et professionnel. Le travail est mené à l'aide de 2 méthodes exclusives déposées : « l'entraînement au calme mental » et « l'inscription civique et sociale »

Contact : 01.64.41.09.44 et 06.80.13.39.97.

Carnet

Maëlys : un bébé 100% Nandy



Elle s'appelle Maëlys BRIMAUD, et présente une particularité : Maëlys est un bébé nandéen, né au domicile de ses parents qu'elle a tout de même un peu bousculés ! N'ayant pas laissé le temps à sa maman de rallier la maternité de Melun, Maëlys a été accueillie par les pompiers de Savigny-Le-Temple arrivés tout juste à temps pour récupérer le précieux poupon. Un poupon né le 15 novembre 2005 à 3h29, qui garda les yeux grands ouverts jusqu'à la clinique Saint Jean. La Ville félicite ses heureux parents !

Sont arrivés :

20/09/2005 : Elise ROLIN
10/10/2005 : Léandro IZZI
20/10/2005 : Marie ADAM
24/10/2005 : Damaris BARUT
26/10/2005 : Thibaut GUIISO
27/10/2005 : Ali MADANI
27/10/2005 : Tareq ALAHMED
28/10/2005 : Alhya HAMZA
10/11/2005 : Abdallah SIRAJ EDDINE
15/11/2005 : Maëlys BRIMAUD
20/11/2005 : Nans BALDELLON
25/11/2005 : Chérine EL ALLAKI
29/11/2005 : Emilie PETIT
07/12/2005 : Léa MARCHAND
08/12/2005 : Lucie ARRAITZ
20/12/2005 : Maëva SISOUK
22/12/2005 : Raphaëlle NORMAND
23/12/2005 : Yannis GOUJON
28/12/2005 : Nicolas LAURY

02/01/2006 : Chloé DESPRES
03/01/2006 : Zer GUNES
04/01/2006 : Louna ARMAND
05/01/2006 : Amaury PASCON

Se sont unis :

01/10/2005 : Stéphane PAGÈS et Caroline GANGLOFF
01/10/2005 : Bastien SILLY et Laetitia MARTIN
08/10/2005 : Juvenal KUKANU et Véronique KATAKO
11/10/2006 : Camus CASTRO et Jocelyne BENSUSAN

Nous ont quittés :

26/11/2005 : Lydie GÉRARD
30/11/2005 : Brigitte JOACHIM
31/11/2005 : Jean REDONDO

Edito

L'année 2006 sera une année active pour Nandy, une année où nous allons devoir relever un triple défi et réaliser d'importants projets.

Déterminés, nous le sommes pour relever le défi du « vivre ensemble ». Cela suppose un renforcement des effectifs de la police nationale du Commissariat de Savigny (40 agents actuellement, alors qu'il en était prévu près de 80 : le gouvernement doit respecter sa parole), mais aussi une intensification de l'action de prévention par la responsabilisation des familles, des bailleurs sociaux, des services de l'Etat et de la commune. C'est le sens du travail entrepris avec le nouveau centre social « Atout âge » et du travail engagé par les bailleurs sociaux (largement développé dans ce numéro).

Déterminés nous le sommes également pour donner sens à l'inter-communalité de projet au sein de Sénart, afin de tout faire pour créer chaque année sur la ville nouvelle, largement plus de 1000 emplois. C'est une priorité aussi pour les habitants de Nandy et pour les jeunes générations. Mais nous voulons encore que justice soit enfin rendue, pour que le gouvernement accorde à nouveau à Nandy, la dotation de solidarité urbaine injustement reprise en 2004.

Déterminés nous le sommes enfin pour mener sereinement à leur terme, les procédures administratives et judiciaires permettant d'assurer le développement de la zone sud de Nandy. La Maison des autistes ouvre début février. L'avenue du Pavillon royal va être refaite et une piste cyclable créée. Autour de cette maison des autistes, nous devons aussi assurer comme promis une vie harmonieuse et équilibrée.

Sans attendre, le chantier de la Maison de la nature et la pêche va démarrer place de l'Etang. Ce nouvel équipement sera livré pour l'été. L'ancienne bibliothèque va pareillement être transformée pour accueillir les familles. L'hôtel va être réaménagé en logements pour accueillir des personnes âgées et des handicapés (6 logements seront ainsi adaptés). D'autres travaux seront engagés dans tous les quartiers de Nandy. Mais le programme le plus important sera celui concernant la requalification du quartier des Bois, notamment dans le secteur du centre commercial. Des réflexions complémentaires sont encore nécessaires, mais des choix budgétaires seront arrêtés dès le mois de mars par le Conseil municipal.

L'année sera active pour Nandy. Je souhaite qu'elle soit pour chacun et chacune d'entre vous, belle et intense.

Le Maire
René Réthoré

En ce début d'année, Nandy Infos fait peau neuve ! Cette nouvelle maquette, plus claire et plus dynamique, prend la suite de la précédente après 9 années de bons et loyaux services. Cette nouvelle formule est également annonciatrice d'une refonte importante de notre site Internet, prévue pour l'été 2006. Notre ambition est en effet de vous offrir des outils dynamiques d'information, au plus près de l'actualité, et permettant une plus grande interactivité.

La rédaction



02 Carnet Infos pratiques

Recensement militaire CPAM
Ils recherchent des bénévoles
2 nouvelles entreprises
Carnet

03 Edito

04 Vous y étiez ... côté culture

Conseil municipal junior «Tête art»
Les vœux du maire
Les enfants du centre de loisir affichent leurs vœux
Concours Maisons décorées
Concert au profit de la MAS de Nandy
Rencontre avec Yaël Hassan

... côté Sport

TCSN : nouvelle saison chargée
La pêche continue de séduire !
Course sur route

07 La mairie vous informe

De nouvelles rues
Atout âge : votre centre social
Maison de la nature et de la pêche : bientôt les travaux

09 Solidarités

Coopération au Bénin

10 Dossier : Politique de la ville : Le logement à Nandy

La politique de la ville en matière de logement
Le regard croisé des bailleurs sur Nandy
Le service logement de la ville : quelles missions ?

13 Découvrez ...

Un livre : Brooklyn follies
Deux nouvelles associations
Les animations du centre Atout âge
Interview portrait : Danièle Levasseur, proviseur du collège Robert Buron
Un livre-disque sénartais

15 Agenda

Février Mars 2006

Directeur de la Publication : René Réthoré
Rédaction : Gaëlle Gouchet - Mairie de Nandy
Conception graphique : **Progment** 01 60 74 33 84
Photogravure impression : Imprimerie Publi-Express
Dépôt légal : Janvier 2006 - 2300 ex.

...côté culture

Conseil municipal junior : de nouveaux élus pour la période 2005-2007

Les élections avaient lieu le 22 novembre dernier. Leurs réflexions porteront cette année sur 2 axes majeurs : le respect et l'environnement, et l'aménagement de la ville.

Elus au CMJ 2005-2007 :

- Lorine BABIAK
- Dagmara BACHIROVA
- Soukaïna CHAHBOUN
- Yassine CHENIGLE
- Alexia DEIT
- Kévin FAIVRE
- Aristide FRESNAY-POMA
- Romy-Hélène KADELKO
- Emeline LEROY
- Niels MAILLART
- Emeline NDONGALA
- Dolorès PIVERT
- Sandra PLUCHART



Marché de Noël

Bravo à Nandy Sénart Animation pour l'organisation de 12^e marché de Noël qui s'est déroulé le 10 décembre dernier sous un soleil généreux. Nouveau au programme de cette année, le concert de la chorale du Balory qui a profité des portes ouvertes que l'église organisait à l'occasion du marché.

Le matin étaient remises en mairie les médailles du travail et du concours « Nandy fleuri ». Au programme de la journée, le spectacle « le sapin magique » des enfants du Centre de loisirs, ou les animations autour de grands jeux de la ludothèque, sans oublier le passage du père Noël et les balades en carriole. Le marché s'est clôturé par un feu d'artifice sur le thème du Brésil, tiré par l'association Lueurs et couleurs.

Merci à tous les participants qui ont su colorer avec talent ce 12^e marché de Noël !



L'Alliance des Arts expose ses ateliers 2005

Vous y étiez peut-être ? L'Alliance des Arts exposait les réalisations de ses artistes en mairie, notamment lors du marché de Noël. Peintures, dessins, sculptures, l'exposition a aussi accueilli les œuvres des peintres en herbe, lauréats en juin 2005. Le 9 décembre en mairie : le vernissage de l'exposition a rassemblé nombre de visiteurs venus découvrir ou redécouvrir les œuvres de l'année.



« Têtes art », une expo qui vous tient tête !

L'Alliance des Arts exposait du 16 décembre au 6 janvier dernier un travail assez inhabituel : une multitude de têtes en terre modelée ! Organisée à la bibliothèque municipale Marguerite Yourcenar, les visiteurs ont pu ainsi découvrir comment s'exprime l'imaginaire autour de la tête. Un jeu de piste a permis aux plus jeunes de découvrir l'expo autrement. Une remise des prix avait lieu le 6 janvier, vous découvrez ici les lauréats du jeu-concours.



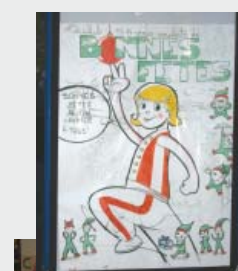
Les vœux du maire aux nandéens

Le maire présentait ses vœux aux nandéens le 4 janvier dernier, devant une salle de la Bergerie comble. Les élus du conseil municipal junior ont pu ici présenter à leur aînés leurs projets avant de laisser le maire rappeler aux nandéens les grands chantiers prévus par la Ville pour 2006. « La créativité et la détermination seront nécessaires pour relever les trois défis que s'est fixé Nandy : Le défi du « vivre ensemble », celui de la réussite du projet de Sénart, ainsi que le défi du développement du sud de Nandy. »



Les enfants du Centre de Loisirs affichent leurs vœux ...

Vous les avez peut-être remarquées près des écoles et de la mairie, elles vous présentaient des vœux riches en couleurs. Les enfants du Centre de loisirs ont réalisé au cours de leur première semaine de vacances de Noël, plusieurs affiches sur le thème des fêtes et de la nouvelle année. De quoi décorer les supports de communication aux abords des écoles et ainsi égayer les enfants et les passants !



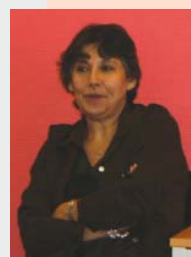
Un concert au profit de la Maison d'accueil spécialisée de Nandy

Le conservatoire de musique « Gabriel Fauré » de Savigny-Le-Temple accueillait samedi 14 janvier, un concert organisé par le Rotary Club de Sénart au profit de l'Institut médico-éducatif et de la Maison d'accueil spécialisée « Vercors » de Nandy pour jeunes autistes. Schumann, Beethoven, et Khatchatourian remarquablement interprétés par la classe pré-professionnelle de musique de chambre de Samuel Etienne ont animé cette soirée dont les recettes serviront à acquérir des équipements complémentaires pour ce nouvel établissement nandéen qui a ouvert au début du mois.

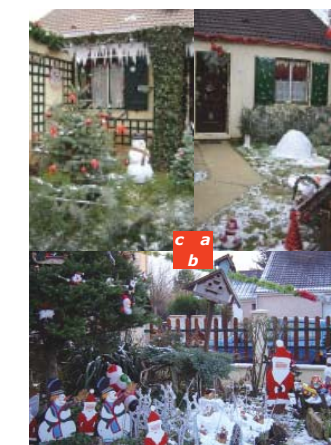


Rencontre avec Yaël Hassan

Rencontre qui marque... les 6^e du collège Robert Buron ont rencontré le 15 décembre dernier, l'écrivaine Yaël Hassan, à la bibliothèque municipale Marguerite Yourcenar. Les élèves ont pu découvrir et questionner à loisir celle qui se cachait derrière les romans qu'ils ont découverts et travaillés. Une rencontre qui permet aussi de lier le réel à l'imaginaire.



Concours des maisons décorées : 5 nouveaux lauréats !



La remise des prix avait lieu jeudi 19 janvier en mairie. Le jury de l'association Nandy Sénart Animation en charge de l'organisation du concours des Maisons décorées a eu l'occasion de visiter les fenêtres, façades et jardins décorés des 22 participants pendant la période des fêtes de fin d'année.

Dans la catégorie **jardins** :

- 1^{er} prix : Sylvie Besombes (a)
- 2^e prix : Max et Christiane Dubas (b)

Dans la catégorie **fenêtres et façades** :

- 1^{er} prix : Lydie Radivojevic (c)
- 2^e prix : Béatrice et Jean-François Demay
- 3^e prix : Joël Joubard.

Bravo encore à tous les participants qui ont permis d'éclairer Nandy pendant les fêtes !

...côté sport

Une nouvelle saison chargée pour le TCSN

Après sa 3ème participation au téléthon les 3 et 4 décembre dernier, le Tennis Club de Sénart Nandy a redémarré son année sur un programme bien chargé. Le premier semestre 2006 accueille cette année encore les championnats individuels du Trophée Perrier régional toutes catégories, et les deux championnats interclubs jeunes et seniors de Seine-et-Marne ainsi que le tournoi open TCSN jeunes. De quoi perdre de vue la balle !



finale tournoi jeunes



Les jeunes pêcheurs nandéens lors du dernier concours de « Safari chat » à l'étang de la Sablonnière

La pêche continue de séduire !

Ayant achevé son année 2005 avec une fréquentation des étangs en hausse, l'Amicale de pêche de Nandy compte aujourd'hui pas moins de 80 passionnés de la ligne. Son école de pêche séduit toujours autant les plus jeunes. L'amicale qui a repoissonné les étangs a fixé son premier concours de truite au dimanche 5 mars à l'étang des Bois. Renseignements au 01.64.41.83.96.

Course sur route : les fous d'espace !

L'ASN Course sur route serait-elle à court d'espaces ? Les défis relevés par ses coureurs sont de plus en plus impressionnants. Parmi eux, Didier Arpaillange s'est lancé avec courage dans les courses d'ultra fond, entendez par là des courses de 100 km ou de 24 heures, et a entraîné dans son sillage les coureurs du club nandéen. Leurs prochains projets ? Le Tour du Mont Blanc, course la plus difficile d'Europe, ainsi que la Diagonale du Fou qui traverse toute l'île de la Réunion. Egalement au planning de nos coureurs nandéens, le Marathon de Paris le 9 avril prochain, où une trentaine d'entre eux devrait défier les plus grands. De quoi vous couper le souffle !



Didier Arpaillange, au cross du Père Noël, à la Varenne Jarcy en décembre 2005

« Atout âge », c'est son nom !

Il est né à la rentrée scolaire dernière, mais ne portait pas encore de nom, faute d'avoir trouvé celui qui rallierait tous ses acteurs. C'est aujourd'hui une chose entendue. Le nouveau Centre social qui fédère tous les âges se prénomme « Atout âge ».



Un animateur, un jeune, un lieu nouveau ou en passe de le devenir, et une discussion importante sur le nom que ce lieu devra porter, c'est en substance à peu près tout ce qu'il a fallu pour faire émerger une bonne idée, puis un consensus sur un baptême qui jusqu'ici faisait débat !

A tous les âges, on peut avoir plein d'idées. A tous les âges, on peut aussi se faire accompagner. Et parce que l'âge est bien plus souvent un atout qu'un handicap, c'est alors devenu clair et limpide dans l'esprit d'un jeune à l'origine de cette idée... Le nouveau centre social doit s'appeler « Atout âge » !

Nous vous en parlons dans le précédent numéro, le Centre social qui se met progressivement en place depuis septembre 2005 est un lieu, ouvert à tous, d'animation de la vie sociale, de rencontre, d'écoute et de projet. Ce centre multi-sites concentre aujourd'hui l'essentiel de ses activités d'animation au sein de l'ancien Centre d'Animation Jeunesse, rue du Stade, devenu aujourd'hui le centre social « Atout âge ». Quelques travaux de réfection auront lieu au cours du premier semestre 2006 afin de pouvoir garantir les meilleures conditions d'accueil. **Son activité s'oriente aujourd'hui autour de trois secteurs :**



L'enfance :

Ce secteur regroupe les activités du Centre de Loisirs, des accueils péri et post scolaires, et l'animation sur le temps de restauration scolaire.

La jeunesse :

- les pré-adolescents :

Le Club, basé au sein du groupe scolaire Villemur, propose des activités aux 11-14 ans, et accompagne leurs projets individuels et collectifs (Réalisation d'une bande dessinée, création d'un site Internet du club, musique assistée par ordinateur ...).

- les adolescents :

Le centre « Atout âge » focalise quant à lui l'essentiel de l'activité proposée aux jeunes âgés de 15 à 18 ans. Une nouvelle démarche d'accompagnement vers l'autonomie et la responsabilité se met progressivement en place auprès de ce public. Des activités, des ateliers, ou même des rencontres deviendront les supports de travail qui permettront de faire émerger leurs projets, là aussi, individuels ou collectifs. Un espace d'accueil au centre « Atout âge » permet à chacun de s'y retrouver, et de se retrouver.



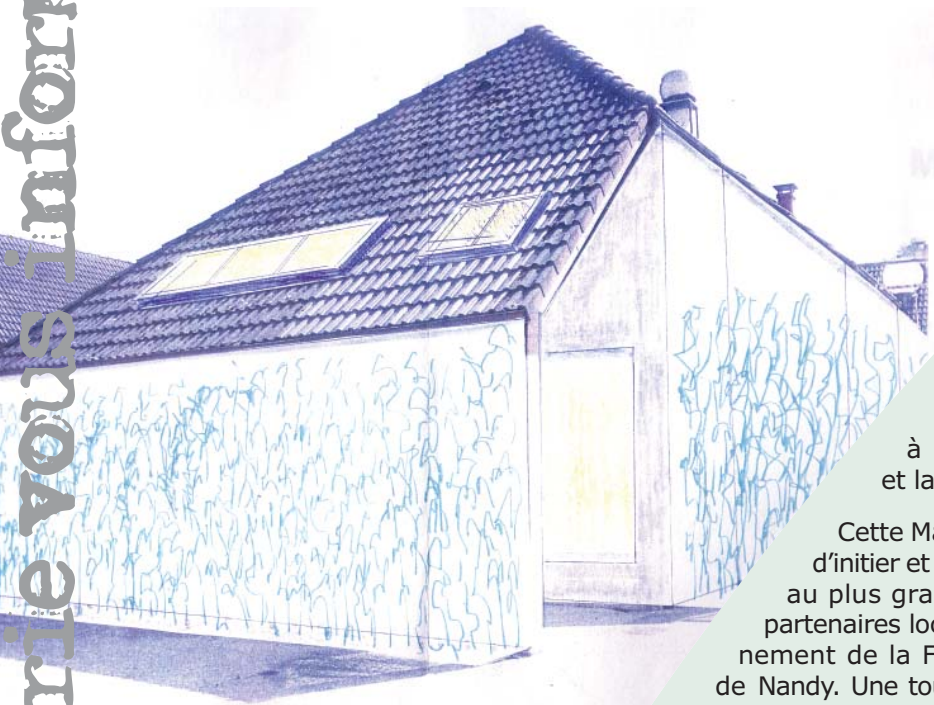
La famille :

Un accueil des familles s'organise progressivement autour de nombreux projets. « Atout âge » propose déjà des sorties tout au long de l'année, des ateliers et des activités en famille.

La ludothèque accueille également petits et grands tout au long de l'année.

Le Centre social compte aujourd'hui à la tête des équipes qu'il fédère, une nouvelle directrice : Elisabeth Soarès, qui a pris ses fonctions au 1^{er} novembre dernier.

Contacts : Direction : 01 60 63 07 99 - Animation : 01 60 63 62 93



Maison de la nature et de la pêche : bientôt les travaux !

Ancien bar racheté par la Ville, la petite maison située au croisement des rues de l'Etang et du Petit Parc deviendra bientôt la Maison de la nature et de la pêche. Les travaux de réhabilitation qui doivent bientôt débiter pour une durée d'environ 4 mois s'élèveront à 134 000 euros, dont 52% financés par l'Etat et la Région Ile-de-France.

Cette Maison de la nature et de la pêche a pour projet d'initier et de faire découvrir le milieu naturel et aquatique au plus grand nombre, et ce en collaboration avec les partenaires locaux, telle la Maison de nature et de l'environnement de la Futaie (MNE), ou encore l'amicale de pêche de Nandy. Une toute nouvelle répartition des lieux prévoit d'accueillir une grande salle de 64 m² au rez-de-chaussée, destinée à recevoir des expositions et des animations organisées par la Ville et ses partenaires. Au premier étage sont prévus deux bureaux et des locaux de rangement au sein desquels l'amicale de pêche de Nandy devrait emménager, quittant ainsi les locaux qu'elle utilise aujourd'hui à l'école du Balory.

Nous en parlions il y a quelques mois, la Maison de la nature et de la pêche devrait voir le jour d'ici l'été prochain. Cette Maison aura essentiellement vocation à devenir un lieu d'exposition et d'animation autour de l'environnement aquatique.



Vue intérieure

Nouvelles voies, nouveaux noms



Vous les empruntez sans doute déjà, mais elles n'existaient pas... enfin pas vraiment ! Le Conseil municipal a définitivement entériné leur existence le 19 décembre dernier. Présentation des nouvelles nées...

Elles se prénomment « Côte pierrée », « Avenue du Pavillon royal », et « Chemin du Lavoir », anciennement connues, pour les deux premières, sous le nom poétique de « Voie communale n°4 ».

Quant au « Chemin du Lavoir », la tradition orale le nommait déjà ainsi, mais aucune plaque n'était encore venue le confirmer !

Ce sera désormais chose faite depuis que le Conseil municipal du 19 décembre 2005 a officiellement dénommé ces nouvelles voies. C'est ainsi que l'ancien chemin reliant les bourgs de Nandy et Savigny-Le-Temple devient réellement le « Chemin du Lavoir ». La voie comprise entre la route de Morsang, sur les bords de Seine, et l'intersection avec le chemin rural dit : « Chemin du Gouffre », devient désormais la « Côte Pierrée ». Enfin la voie communale reliant la RD 346 à la Côte Pierrée devient « l'Avenue du Pavillon Royal » et se poursuit sur le chemin des merles. Cette fois, les habitants devraient avoir moins de peine pour orienter leurs visiteurs, et le facteur devrait s'en réjouir également !

AEMSB ou Assistance Educative et Médicale dans le Sud-Bénin : qui sont-ils ?

L'association a été créée en 1997. Son but ? Apporter une aide au développement des centres d'hygiène et de santé dans le pays, et travailler à la progression de l'alphabétisation des populations.

Depuis sa création, l'association concentre ses activités de coopération sur quelques villes et villages au sud du Bénin (Abomey-Calavi, la sous-préfecture du pays, Vekky, un village lacustre, ou encore Sahouè-Houegbé).

Un programme de développement lancé depuis 1997 – L'heure est au bilan.

La coopération que met en place l'association nandéenne avec le sud du Bénin se situe à deux niveaux :

Sur le plan de la santé tout d'abord :

En 1999, l'association inaugurerait avec la population locale, le Centre de santé « Michel Rougé » à Vekky, village lacustre situé au sud du Pays. Les habitants de cette zone ne peuvent relier les centres de santé du continent qu'au moyen de pirogues : ils ont accueilli avec bonheur ce nouveau centre qui fonctionne encore aujourd'hui dans de bonnes conditions grâce aux envois réguliers de médicaments et de matériels de santé expédiés chaque année par l'association. Une règle de conduite impérative : respecter un principe énoncé par l'association, celui de la gratuité pour les plus démunis des médicaments et autres produits.

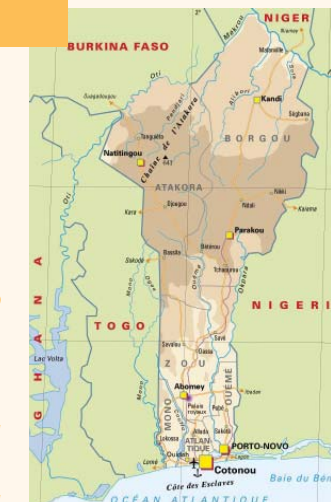
Sur le plan de l'éducation :

Depuis 2002, plusieurs actions ont été entreprises pour l'éducation dans le pays. De la réfection de toitures de classes de l'école publique d'Abomey-Calavi, à l'accompagnement des élèves dans leur rentrée scolaire (paiement des frais d'inscription, des fournitures et des uniformes), les aides apportées par l'association se veulent sans grande prétention mais se révèlent indispensables à la poursuite de certaines scolarités.

Plus récemment, l'association a souhaité installer une bibliothèque au sein de ce même groupe scolaire qui réunit 2300 élèves répartis en 18 classes. Un protocole d'accord a été signé en novembre dernier avec l'Education Nationale qui a alloué à cet effet, et de façon exclusive, un local. Les travaux devraient démarrer en juin et l'ouverture est programmée au printemps 2007.

Les personnes souhaitant apporter leur soutien peuvent contacter l'association aux numéros suivants :

**Tél. : 01.64.10.90.98 (répondeur)
Portable : 06.14.65.67.46.
Fax : 01.60.63.01.66**



Quelles nouvelles initiatives pour 2006 ?

Fort d'un bilan 2005 très encourageant, l'association envisage aujourd'hui de se tourner également vers des projets pour l'amélioration du quotidien des femmes. L'expérience, toute simple, consisterait à parrainer financièrement ces femmes pour leur permettre d'entreprendre une petite activité commerciale. La somme ainsi versée et remboursable leur permettrait de contribuer aux charges du foyer et d'obtenir un début d'indépendance. 150 euros permettraient ainsi à 10 femmes de démarrer leur activité commerciale.

Outre la participation et l'engagement des personnes sensibilisées à l'action de l'association, les actions que mène l'AEMSB sont aussi rendues possibles grâce à une subvention municipale de 3000 euros que verse la ville chaque année. Mais l'association, jamais à cours de projets, a toujours besoin de bonnes volontés et reste ouverte à toutes vos propositions !

Nandy avec ses 730 logements sociaux dépasse largement le seuil d'habitat social imposé par la loi de solidarité et de renouvellement urbain. Entamé dans les années 80, le programme de construction de logements sociaux est arrivé à son terme. Qu'en est-il aujourd'hui ? Attachée à la préservation de ce patrimoine, la Ville entretient activement ses relations avec les bailleurs. Quels sont ses axes de travail et ses moyens d'actions ? Notre dossier tente ici d'apporter quelques réponses.



Le logement sur Nandy, en chiffres

- 2200 logements sur la ville
- 730 logements sociaux, collectifs et pavillonnaires.
- Soit 34 % de logement social sur la ville
- 10 bailleurs sur les 3 quartiers
- Petits logements (jeunes et personnes âgées) : 34 studios et 66 « 2 pièces »
- 4 associations de locataires

Le logement social à Nandy

Ville, bailleurs*, un partenariat bénéfique pour tous

En charge de la politique de la Ville et du logement depuis 1990, Monique Mauduis rappelle ici les axes qui ont guidé le développement du parc social de la Ville.

Regards croisés ...

La politique de la ville



Monique Mauduis
1^{ère} adjointe au Maire,
chargée de la politique
de la Ville, du logement,
et de l'enfance.

M^{me} Mauduis, depuis que vous êtes en charge du logement, quelles sont les motivations qui guident votre action ?

« Le bien être des habitants, la proximité, l'environnement ainsi que des relations privilégiées avec les bailleurs sont des priorités à Nandy. Chacun doit pouvoir trouver sa place dans une ville accueillante et culturellement diversifiée. Je pense qu'il est important de maintenir cette harmonie ».

Nandy a grandi en même temps que la Ville nouvelle de Sénart dont elle fait partie. Elle a su impulser dès les années 80 une phase de construction répondant à « l'idéal nandéen » ! Quel est selon vous cet idéal ?

« La politique du logement sur Nandy a répondu à trois objectifs majeurs :

La Ville cherche tout d'abord à harmoniser sa population, et à favoriser aussi bien la mixité sociale que culturelle. Cela s'est traduit au début des années 1980 par une politique qui encourageait l'implantation des familles, avec le souhait de conserver l'esprit « village » de Nandy. Aujourd'hui, on compte plusieurs familles de 3 ou 4 générations, ce qui permet de créer un climat social favorisant la rencontre et les échanges intergénérationnels.

Dans le même temps, la Ville s'est attachée à **garder les jeunes** qui avaient grandi à Nandy, et à accueillir sur la commune, les parents de nandéens, vieillissants ou malades. La ville a ainsi favorisé la construction de nombreux petits logements : studios et 2 pièces. Un partenariat avec « Relais des Jeunes » permet de son côté l'accueil des jeunes en logements partagés. Nandy a aussi été attentive à **répartir les logements sociaux sur l'ensemble des quartiers** de la ville, en proposant à la fois de l'habitat collectif et pavillonnaire. Par ailleurs, le respect de critères de qualité d'environnement a été primordial lors du choix de l'implantation de ces logements ».

Aujourd'hui, quels sont les nouveaux axes de cette politique du logement ?

« Nandy conserve les mêmes objectifs. Un programme de réhabilitation de l'ancien hôtel prévoit notamment des logements adaptés aux personnes à mobilité réduite. Arrivée au terme de ses programmes de construction de logement social, Nandy doit aujourd'hui préserver un équilibre que seule peut garantir la mixité sociale et culturelle, indispensable à la vie d'un quartier et de la ville. Le service logement y est très attentif lors des vacances de logements. De même, la ville poursuit activement un important travail de collaboration avec les bailleurs instauré par le Maire, son équipe, et les services de la commune. C'est dans un souci de proximité et de préservation de leur patrimoine que ces derniers ont annoncé des programmes de réhabilitation - rénovation prévus dès le premier trimestre 2006 ».

Quelles sont les implications de la politique du logement de Sénart sur celle de Nandy ? La Ville prévoit-elle des projets à ce niveau ?

« En effet, le SAN dispose d'une « Mission habitat » mise en place dans le cadre de la convention « Gestion urbaine de proximité et diversification de l'habitat », qui lie la ville nouvelle et ses partenaires institutionnels. Les élus du SAN ont ainsi décidé de favoriser, pour la période 2005-2006, des programmes de réhabilitation sur l'ensemble de Sénart. Certains sites ont en effet plus de 20 ans, et la question de leur rénovation se pose aujourd'hui.

Pour Nandy, **c'est le quartier nord des Bois qui a été choisi pour cette opération de requalification**. Notre ville a donc engagé un diagnostic avec l'aide d'un cabinet d'étude spécialisé. Une analyse des rencontres avec les acteurs du quartier, résidents, commerçants, jeunes, et élus, fixera les orientations de ce formidable chantier dès le début 2006. L'accent sera mis sur la rénovation du bâti, la révision complète de l'éclairage public, et la circulation dans les espaces communs. Ce diagnostic et les travaux prévus dans le cadre de la requalification seront en partie financés par la « Mission Ville » (Etat). Enfin, les bailleurs présents sur le quartier contribuent très activement à ce projet via des propositions concrètes de travaux ».

(A découvrir dans notre prochain Nandy Infos).

* **bailleurs** : gestionnaires de logements, ici sociaux.



Regards croisés ...

Le point de vue des bailleurs

Michelle Leroy
Coordinatrice du réseau
inter-bailleurs pour Sénart



Michèle Leroy, dans le cadre de votre activité pour l'AORIF, l'Union sociale pour l'habitat en Ile-de-France, vous représentez essentiellement les bailleurs. En quoi consiste plus précisément votre mission ?

« La mission de coordination des bailleurs au niveau de Sénart s'est mise en place à la demande des élus. Le Syndicat d'agglomération nouvelle (SAN) de Sénart et les communes se sont rapidement aperçus de la difficulté à gérer le quotidien avec un grand nombre de bailleurs, dont 20 adhèrent aujourd'hui au dispositif que je représente. L'AORIF a décidé en conséquences de créer plusieurs postes de coordination. En définitive, ces bailleurs représentent 7420 logements sur les 8095 que compte aujourd'hui Sénart.

Mon rôle consiste essentiellement à faire l'interface entre les élus et services de chaque commune de Sénart d'une part, et les bailleurs sur ce bassin d'habitat d'autre part. Je représente les bailleurs lors des réunions organisées sur le thème de l'habitat, au niveau de chaque commune, mais aussi au niveau intercommunal via le SAN. Je réponds également aux sollicitations des communes ».

Qui sont ces bailleurs ?

« Il s'agit exclusivement de bailleurs sociaux. On trouve parmi eux, des Offices Publics d'Habitations à Loyer Modéré (OPHLM) et des Offices Publics d'Aménagement et de Construction (OPAC). On trouve aussi des Entreprises Sociales pour l'Habitat (ESH) qui sont les anciennes sociétés anonymes. Aujourd'hui, on peut dire que la mise en place de cette interface a permis de renforcer les relations entre la Ville et ses bailleurs, sur les projets comme sur les problèmes rencontrés. C'est un vrai plus pour tout le monde ! »

Nandy vient d'être choisie comme site pilote d'un diagnostic de gestion urbaine. Pouvez-vous en dire plus ?

En effet, le contrat de Ville 2005-2006 de Sénart comprend une convention intitulée « Gestion urbaine de proximité ». Dans ce cadre, **Nandy a été choisie comme site pilote pour un diagnostic intitulé « En marchant »**, qu'il ne faut pas confondre avec le projet de requalification entamé sur le quartier des Bois. Les bailleurs et les représentants de la Ville ont ainsi procédé début novembre 2005, à un diagnostic sur site, du fonctionnement social de chacune des résidences de Nandy. Basé sur 4 critères d'analyse (vacance, rotation, tranquillité et propreté), ce diagnostic vise à déceler l'ensemble des dysfonctionnements extérieurs, mais aussi les points positifs. Il permet de repérer à qui revient la prise en charge d'améliorations possibles. Le quartier Nord des Bois est particulièrement concerné par ce diagnostic. Il fait par ailleurs l'objet d'une démarche complète de requalification, décidée en partenariat avec les bailleurs, les élus, et les services de la Ville ».

(voir ci-contre)

Le service logement dans votre ville :



quelles missions ?

Le service logement accompagne activement vos démarches de recherche de logement, centralisation de l'offre et de la demande, intermédiaire privilégié entre bailleur et locataire, mise en relation avec des partenaires, les missions de ce service sont essentielles à la mise en place de la politique du logement. Retour sur ses missions ...

Une mission de centralisation de l'offre et de la demande

Le service logement de la mairie centralise l'ensemble des demandes de logement. Sa mission consiste à proposer des logements en adéquation avec la demande, et surtout avec l'offre qui, à l'instar de toutes les communes de Sénart et du département, est très faible. Les logements sociaux ne sont pas tous gérés directement par la ville. Ceux-ci, collectifs ou pavillonnaires, sont répartis en contingents réservés à la préfecture, au Conseil général, au « 1% patronal » et à la Ville... La décision d'octroi d'un logement appartient en dernier lieu à la commission d'attribution, composée des représentants du bailleur, des administrations, et des responsables ou élus en charge du logement. La Ville ne pourra proposer un logement que sur le contingent communal.

qu'elles viennent de l'extérieur ou qu'elles habitent déjà la ville. Les demandes sont reçues sans critères préalables, si ce n'est la fourniture de documents obligatoires. Le dossier complet, celui-ci est envoyé en préfecture et reste valable un an.



Une mission d'accompagnement des demandes de logements

Une permanence logement a été mise en place et permet de recevoir très rapidement les personnes qui cherchent un logement sur Nandy,

Une mission d'accompagnement dans les difficultés rencontrées avec le bailleur

Le service logement joue un rôle d'intermédiaire privilégié entre le

bailleur et le bénéficiaire, une fois installé dans le logement. Le service logement entre alors dans une démarche d'accompagnement, d'information et de prévention pour éviter l'enracinement de situations difficiles et rétablir la communication entre bailleurs et locataires. En cas de difficulté financière rencontrée par un locataire, le service logement peut l'orienter vers des partenaires* tels que l'UAS de Cesson ou le Relais de Sénart.

Un partenariat actif avec les bailleurs sociaux

Le service logement maintient des relations constantes avec les bailleurs. Il participe aux commissions d'attribution et aux réunions annuelles avec les représentants des 10 bailleurs présents sur la commune, en présence du maire et de l'adjoint chargé du logement.

Son rôle de communication et d'échanges avec les bailleurs sur des problèmes signalés par les locataires reste essentiel. Le service rencontre également régulièrement les gardiens de résidences, les responsables de sites, et les associations de locataires.

* Les partenaires associatifs du service logement

UAS de Cesson : Unité d'action sociale de Cesson
Tél. : 01.64.21.21.00

Le Relais de Sénart : Accueil et hébergement pour les femmes - Tél. : 01.64.89.76.40

ADIL : Association départementale d'information sur le logement - Tél. : 01.64.87.09.87

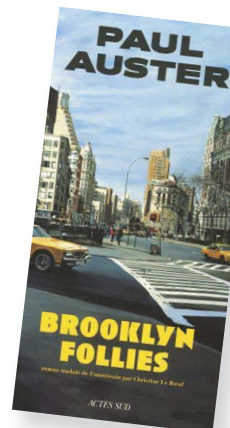
Relais Jeunes de Sénart : Tél. : 01.64.88.54.51

Le service logement vous accueille :
les mardis et vendredis de 9h00 à 12h00,
et les mercredis et jeudis, de 15h00 à 18h00.
Contact : 01.64.19.29.23

... Un livre

Brooklyn follies
Auster (Paul)
Editions Actes Sud

Nathan Glass, 60 ans, divorcé, un cancer en rémission, vient vivre à Brooklyn après 30 ans de carrière dans une compagnie d'assurances à Manhattan. Seul, il prend ses habitudes, tombe amoureux d'une serveuse dans le restaurant où il déjeune régulièrement.



Il décide d'écrire un livre dans lequel seraient consignés tous ses souvenirs, ses histoires, les erreurs de sa vie. Un jour, il rentre dans une librairie et à sa grande surprise retrouve derrière le comptoir son neveu préféré, Tom, qu'il a perdu de vue depuis le décès de sa sœur. Tom était alors un étudiant brillant destiné à une belle carrière. Que s'est-il passé depuis ?

Ce livre optimiste, chaleureux où le narrateur est « si heureux d'être vivant » qu'il aimerait « le crier à tue-tête » est un bel hymne à la vie :

l'auteur nous dit que l'on peut toujours rebondir, reprendre sa vie en main.

... Deux nouvelles associations

Elles sont toutes deux nouvelles ou presque, et vous proposent 99 nouveautés en ce début de nouvelle année !

Nandy Handball (NHB)

L'activité manquait au panel des nombreuses activités sportives proposées sur Nandy, les amateurs de jeux collectifs n'ont plus qu'à foncer !

Née en décembre dernier, l'association « Nandy Handball » vient compléter l'offre sportive nandéenne. Elle organisera le handball sur la ville, en partenariat avec le club sportif intercommunal « Sénart 2000 Handball » dont elle fait partie. En projet, une journée découverte pour les élèves de primaire de Nandy.

En attendant, et pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association :

Président : Jean-Loup ALLARD
Tél. : 06 13 05 12 79

L'Essence des Sens

L'association L'Essence des Sens propose depuis peu diverses méthodes de relaxation, de développement personnel et de bien-être.

Pour en savoir plus, vous pouvez contacter l'association :

Présidente : Cécile MARTI
Tél. : 06 10 17 45 56
Mél. : Cecilemarti@aol.com
Site Internet :
www.kinesiologie.populus.ch

... Au Centre Atout âge

Partagez vos savoir-faire culinaires ...

Le centre social vous propose de participer à la création d'un livre de cuisine ayant pour thème : « Les recettes de famille ». Vous souhaitez partager une recette de votre grand-mère, de votre pays ou région d'origine, ou vos savoir-faire dans le domaine culinaire ? Rendez-vous le lundi après-midi de 15h00 à 17h00, au Centre « Atout âge », rue du stade.

Contact : 01.60.63.62.93.



Appel à candidature : « Exposez vos talents, vos passions ... »

Vous êtes peintre, sculpteur, collectionneur, écrivain, poète, chanteur, artiste ... ?

Le Centre Atout âge vous propose d'exposer vos talents et vos passions, du 24 février au 3 mars prochains.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter le Centre Atout âge au 01.60.63.62.93.

Journée de la femme

Dans le cadre de la journée de la femme, le Centre « Atout âge » vous invite à participer à la préparation d'une **exposition**, qui aura lieu **du 7 au 10 mars** prochains, sur les femmes qui ont marqué notre temps.

Toutes les matinées de cette deuxième semaine de mars seront consacrées à des rencontres, des échanges, des débats.

Pour plus de renseignements, contactez le Centre Atout âge au 01.60.63.62.93.

Ancienne professeure d'Education Physique et Sportive, Danielle Levasseur entame sa 1^{ère} année de direction au Collège Robert Buron après 4 ans d'expérience sur un poste identique à Donnemarie-Dontilly. Nouvelle équipe, nouvelles perspectives pour le collège, Danielle Levasseur nous éclaire ici sur les missions qui animeront son poste.



Danielle Levasseur : « nouvelle principale » du Collège Robert Buron

Rencontre avec ...

Mme Levasseur, après quelques mois passés au collège Robert Buron, comment appréhendez-vous maintenant votre rôle au sein de l'établissement ?

« Le premier travail à mener lorsqu'on arrive dans un nouvel établissement est avant tout un travail d'observation. Ensuite, c'est une équipe d'une soixantaine de personnes -dont la moitié de professeurs- qu'il faut apprendre à connaître afin de pouvoir établir rapidement une relation de confiance et un esprit constructif avec l'ensemble des acteurs.

Nous cherchons à maintenir, ou le cas échéant, à redonner aux parents l'envie de s'impliquer dans la vie scolaire de leurs enfants. La relation famille/enfant/professeur est primordiale, car les jeunes ne parviennent pas encore à se projeter dans l'avenir et ne mesurent pas l'enjeu du travail scolaire : pour eux, le résultat doit être immédiat. On gère ainsi beaucoup plus la discipline que la scolarité. C'est en ce sens que je considère comme essentiel notre travail d'explication et d'analyse avec les familles.

Pour les élèves, l'excellence n'est pas la référence : il faut se battre quotidiennement pour leur redonner confiance et envie de réussir. Sur ce point, Laurent Laplace, principal adjoint, a un rôle

indispensable dans le suivi individuel que nous avons mis en place auprès des élèves. C'est un vrai travail d'équipe ! »

Quelles sont aujourd'hui vos préoccupations, et les missions que vous vous êtes données pour l'avenir du collège ?

« Le talent de la gestion, c'est la gestion des talents ! Cette devise d'Yvon Gattaz me rappelle au quotidien ce que doit être notre mission. Ce collège est rempli de talents que nous souhaitons repérer et exploiter de façon constructive. Nous devons aujourd'hui travailler sur notre projet d'établissement, et relancer les projets qui animeront le collège.

« ... établir rapidement une relation de confiance et un esprit constructif avec l'ensemble des acteurs. »

Si notre premier projet est bien sûr la réussite de nos élèves, il s'agit aussi de les rendre responsables, de façon individuelle et collective. Un deuxième projet consiste à relancer les actions extérieures, notamment avec les délégués des élèves élus au conseil d'administration. Je pense notamment aux actions telles que Baston Basta. Mais nous devons aussi développer les projets comme « rythme et expression » ou encore les échanges avec les collèges étrangers. »

Des notes, des mots et des couleurs pour un livre-disque

L'idée est née de la rencontre magique entre 2 associations, et environ 80 sénartais de tous âges. A l'origine de cette belle aventure : Sylvie Faye, présidente de Multi-colors. De cette rencontre colorée est né un beau projet : un livre disque sur le thème de la culture japonaise.

Un projet, une rencontre, un livre disque

Son profil est assez peu commun. Educatrice de métier, Sylvie Faye est aussi peintre graphiste, et de surcroît présidente de l'association Multi-colors. Le but de son association ? Encourager la pratique d'activités culturelles et artistiques auprès des publics en situation d'exclusion. Son projet ? Favoriser la mixité sociale au travers d'ateliers permettant de créer une rencontre des arts et une rencontre des gens. « Ces ateliers permettent notamment des échanges inédits entre des enfants

fréquentant le centre social pour les uns, et le conservatoire pour les autres », précise Sylvie Faye.

La culture japonaise comme support de créativité

L'idée du livre disque est née assez naturellement du goût prononcé de Sylvie Faye pour la musique et la peinture. « Faire découvrir le lien surprenant qui existe entre ces deux mondes a été le point de départ du projet de livre-disque » explique t-elle. Réalisé dans le cadre du Contrat Ville de Sénart, le projet mené depuis presque deux ans aujourd'hui, a sollicité nombreux acteurs parmi lesquels les jeunes percussionnistes nandéens du Club 11-14.

Travaux d'écriture par les gens du voyage, puis ateliers d'illustration et de peinture par les jeunes du Centre social de Savigny-Le-Temple. Enfin, accompagnement musical et percussions par l'association sénartaise Cro-Matic, sans oublier les clarinettes de Sénart ... Autant d'acteurs pour un livre-disque très séduisant qui sera présenté en mars prochain.



février

Lundi 6 au vendredi 10 février : Le Centre « Atout âge » organise des **animations famille autour du carnaval.** Contact : 01.60.63.62.93.

Samedi 11 février : **Bal de la Saint Valentin** organisé par Sénart Danse Passion à la Bergerie, 1 rue d'Arqueil à 20h00. Contact : 01.60.63.26.27 ou 06.22.50.50.76.

Samedi 11 et dimanche 12 février : **Coupe de France de Billard artistique** organisée par le Billard Club de Nandy à la Maison des Arts et de la Danse. De samedi 10h00 à dimanche 18h00. Contact : 01.64.19.07.05.

Lundi 20 février : **Conseil Municipal en Mairie** à 20h30.

Vendredi 24 février : **Soirée jeux** à la ludothèque. De 20h00 à 23h00, Groupe scolaire Villemur, avenue de Villemur. Contact : 01.60.63.92.68



Du vendredi 24 février au vendredi 3 mars : « **Exposez vos talents, vos passions** ». Vous êtes peintre, sculpteur, collectionneur, écrivain, poète, chanteur ... Artistes, le Centre « Atout âge » vous propose d'exposer vos talents. Contact : 01.60.63.62.93. Vernissage le vendredi 24 février à 18h30 au Centre « Atout âge »

Lundi 27 février : **Audition des élèves «Autour de Schumann»** classes de violoncelle et de piano, à 20h00 au Conservatoire. Contact : 01.64.41.73.36.

mars

Mercredi 1er mars :
Reprise de la **collecte des déchets verts** (bacs marron).

Dimanche 5 mars :
Concours de truite à l'étang des Bois de 8h00 à 12h00.
Renseignements auprès de l'amicale de pêche au 01.64.41.83.96.

Du mardi 7 au vendredi 10 mars :
Exposition : « Les femmes qui ont marqué notre temps ».
Centre Atout âge : 01.60.63.62.93

Jeudi 9 mars :
Séance de contes proposée aux enfants de 2^e année de maternelle, dans le cadre du « Mois des bébés-lecteurs ». A la Bibliothèque.
Contact : 01.60.63.36.23.



Jeudi 9 mars :
Spectacle de lectures gourmandes, réalisé par le comédien André Lonçin, proposé aux enfants de 3^e année de maternelle dans le cadre du « Mois des bébés-lecteurs ». A la Bibliothèque.
Contact : 01.60.63.36.23.

Vendredi 10 mars :
Concert de jazz. Big Band de Sénart en collaboration avec l'association Jazz and Co du Mée sur Seine, l'Ecole de Musique de Pringy et la MJC de Combs la Ville. Rencontre autour de l'Electro Jazz au Conservatoire à 20h30.
Tarif unique : 9 euros
Contact : 01.64.41.73.36.

Samedi 11 mars :
Remise d'un **livre offert** par la Ville aux enfants de 1^{ère} année de l'école élémentaire du Balory, dans le cadre du « Mois des bébés-lecteurs ». A la Bibliothèque à 10h00.
Contact : 01.60.63.36.23.

Samedi 11 mars :
Concerts scolaires par les Musiciens de Sénart au Conservatoire à 9h15.
Contact : 01.64.41.73.36.

Dimanche 12 mars :
Festival Tintinnabulle : Spectacle musical «L'homme de Spa», de Max Van der Vorst.
Pour tous publics.
Au Conservatoire à 17h00.
Contact : 01.64.41.73.36.

Vendredi 17 mars :
Carnaval de la Crèche à la Bergerie. Départ du défilé vers 15h30 de la Crèche.
Contact : 01.60.63.95.29.

Vendredi 17 mars :
Soirée africaine. Repas atelier sur le thème de l'Afrique au Centre « Atout âge ».
Contact : 01.60.63.62.93.

Vendredi 17 mars :
Soirée jeux à la ludothèque. 20h00-23h00, au groupe scolaire Villemur, av. de Villemur.
Contact : 01.60.63.92.68.

Samedi 18 mars :
Lecture de textes sur le thème de la nuit, organisée par l'association Le Théâtre de l'Odyssée. A 17h00, salle Marie-Christine Barrault, 1 rue Neuve.
Contact : 06.83.04.69.05.

Samedi 18 mars :
Réunion d'information pour les futurs parents de multiples. Organisée par l'association « Jumeaux et plus 77 », à la maison des associations, promenade du bourg, de 14h30 à 17h00.
Contact : Sandrine Gibier au 01.60.63.95.04.

Dimanche 19 mars :
Cérémonie de commémoration de la fin de la guerre d'Algérie, place du 19 mars 1962 - quartier de la Sablonnière à 11h00.

Informations auprès de la **FNACA** (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Tunisie et au Maroc) Maison des Associations Salvador Allende – boîte n°38 à Savigny-le-Temple.
L'association se réunit tous les 1^{er} mardis de chaque mois.
Président : Alain MAURICE.
Contact : 01.60.63.12.49.

Jeudi 23 mars :
Dans le cadre du « Mois des bébés-lecteurs » une **séance de contes « De bouche à oreille »** est proposée aux enfants de 2^e année de maternelle. Avec Jean-Yves Auffret de la Compagnie « Trois petits points et compagnie ». A la Bibliothèque.
Contact : 01.60.63.36.23.

Samedi 25 mars :
Remise d'un **livre offert** par la Ville aux enfants de 1^{ère} année de l'école élémentaire Villemur, dans le cadre du « Mois des bébés-lecteurs ». A la Bibliothèque à 10h00.
Contact : 01.60.63.36.23.

Samedi 25 mars :
Match d'improvisation théâtrale, avec la Ligue d'improvisation de Seine-et-Marne. A 20h30 au Conservatoire. Spectacle gratuit proposé par l'ACLAM.
Contact : 01.64.41.73.36.

Samedi 25 et dimanche 26 mars :
Bourse aux Vêtements organisée par les Ateliers du Jeudi, à la Bergerie, 1 rue d'Arqueuil.
Dépôt des articles vendredi de 15h00 à 19h00, vente samedi de 10h00 à 12h00, et de 15h00 à 18h00, et dimanche de 15h00 à 19h00. Reprise des invendus mardi, de 15h00 à 19h00.
Contact : 01.64.41.79.28. ou 01.64.19.03.06.

Dimanche 26 mars :
Sortie famille au Musée de l'Air du Bourget. Informations et paiement à partir du 6 mars au Centre « Atout âge ».
Contact : 01.60.63.62.93.

Lundi 27 mars :
Conseil municipal en Mairie, à 20h30.
Contact : 01.64.19.29.29.

Du lundi 27 au vendredi 31 mars :
Stage « techniques de défense », organisé par le CFSD 77, à la Maison des arts et de la danse, de 9h00 à 12h30, et de 13h30 à 17h00.
Contact : 06.84.78.81.16.

avril

Samedi 1^{er} avril :
Remise d'un **livre offert** par la Ville aux enfants de 1^{ère} année de l'école élémentaire des Bois, dans le cadre du « Mois des bébés-lecteurs ». A la Bibliothèque à 10h00.
Contact : 01.60.63.36.23.

Samedi 1^{er} avril :
Concerts scolaires Big Band de Sénart au Conservatoire à 9h15.
Contact : 01.64.41.73.36.

Samedi 1^{er} et dimanche 2 avril :
Marché d'art et d'artisanat d'art, organisé par l'Alliance des Arts à la Bergerie, de 10h00 à 18h00. Vernissage le samedi 1^{er} avril à 11h30.
Contact : 01.60.63.06.48.



Vendredi 7 avril :
Soirée « contes qui font peur », au Centre « Atout âge », à 20h00.
Contact : 01.60.63.62.93.



Appel à candidature : « Exposez vos talents, vos passions ... »
Contactez le Centre Atout âge au 01.60.63.62.93.
(Lire p.13)